

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>		<b>21220202</b>
Intitulé	<b>Eclusier</b>	
Direction / Service / bureau ou pôle	DTBS/UBS/Subdivision exploitation	
Localisation	Quai de l'Île Peygrand 78570 Andrésy	
Catégorie / niveau	C-exploitation	
Domaine professionnel et emploi repère	Infrastructures et services de transport -entretien et exploitation	
Correspondance RIME		
Cotation chiffrée du poste	Classe PTETE : B	
Nom et fonction du n+1 :	Laurent NIQUET	

### MISSION PRINCIPALE (objectif du poste, raison d'être du poste)

La subdivision exploitation a pour vocation d'assurer l'ensemble des activités d'exploitation des ouvrages de navigation et autres ouvrages annexes avec les objectifs suivants :

- apporter et fiabiliser le niveau de service aux usagers de la voie d'eau ;
- assurer les obligations réglementaires liées à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages ;
- appliquer l'organisation du travail, dans le respect des conditions de travail ;

En particulier, l'agent d'exploitation a pour mission principale :

- assurer le bon écoulement de la navigation en garantissant la sécurité des usagers ;
- assurer la gestion de la ligne d'eau du bief en commandant les barrages.

### ACTIVITES PRINCIPALES

Les activités et missions de l'agent sont organisées selon un tableau de service et programmées sous forme de plannings, l'agent exécute des tâches liées à l'exploitation et l'entretien au travers des activités suivantes :

- assure la surveillance de la ligne d'eau en effectuant les manœuvres du barrage ;
- assure le passage du trafic fluvial en effectuant les manœuvres des écluses ;
- surveille les ouvrages, établit les fiches d'anomalies en cas de dysfonctionnement constaté ;
- effectue les opérations d'entretien des locaux d'exploitation et des équipements de sécurité liés à l'exploitation, ou pilote certaines prestations externalisées ;
- renseigne, rédige tous les documents liés à l'activité (cahier de l'éclusier, mains courantes, données d'exploitations, données sécurités des ouvrages, etc...) ;
- saisie, à partir d'applications informatiques, les données liées à l'activité ;
- participe, en tant que de besoin, pour assurer la continuité de l'exploitation en l'absence d'un agent d'exploitation, aux vacations d'exploitation des écluses en travail posté, sur les ouvrages de son secteur ;
- participe, en tant que besoin, aux opérations et travaux programmées sur son site.

L'agent peut être amené à exercer toutes les fonctions prévues dans le cadre de son statut, et notamment, des activités et missions affectées sur l'ensemble des sites de la subdivision et de l'UBS.

### CONTEXTE ET ENJEUX

L'unité territoriale d'itinéraire des Boucles de la Seine (UBS), couvre la Seine en aval de Paris jusqu'à Rouen. Elle comprend 7 groupes d'ouvrages à grand gabarit, exploités 24h/24, excepté les écluses de Bougival, 14h/24 :

- Suresnes (92150), 3 écluses, 2 barrages ; (1 passe à poissons à terme)
- Chatou (78400), 1 écluse, 1 barrage, 1 passe à poissons ;
- Bougival (78380), 2 écluses, 1 barrage ; (1 passe à poissons à terme)
- Andrésy (78570), 2 écluses, 2 barrages, 1 passe à poissons ;
- Méricourt (78270), 2 écluses, 1 barrage ; (1 passe à poissons à terme)
- Notre-Dame-de-la-Garenne (27600), 4 écluses, 1 barrage, 1 passe à poissons ;
- Amfreville-sous-les-Monts (27380), 2 écluses, 1 barrage ; 1 passe à poissons

L'UBS est organisée en trois subdivisions (Exploitation, Action Territoriale et Maintenance), un Bureau des Affaires Générales et un Bureau Etudes et Travaux.

La subdivision Exploitation est organisée suivant la répartition suivante :

**Secteur EST**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site de Suresnes, 1 équipe d'exploitation de 7 agents ( 72% exploitation et 28 % entretien)</li> <li>• Site de Chatou, 1 équipe d'exploitation de 7 agents (72% exploitation et 28 % entretien)</li> <li>• Site de Bougival, 1 équipe d'exploitation de 4 agents ( 68% et 32 % entretien)</li> </ul> <p><b>Secteur CENTRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site d'Andrésey, 1 équipe d'exploitation de 7 agents (72% exploitation et 28% entretien)</li> <li>• Site de Méricourt, 1 équipe d'exploitation de 7 agents (72% exploitation et 28 % entretien)</li> </ul> <p><b>Secteur OUEST</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notre-Dame-de-la-Garenne ,1 équipe d'exploitation de 7 agents (72.4% exploitation et 27.6 % entretien)</li> <li>• Amfreville-sous-les-Monts , 1 équipe d'exploitation de 7 agents (72.4% exploitation et 27.6 % entretien )</li> </ul> <p>L'ensemble des effectifs, soit un total de 46 postes (2015), assure les missions et activités d'exploitation et d'entretien sur l'ensemble du territoire de l'UBS</p>
---

### Autonomie et prise de décision

Placé sous la responsabilité du Chef d'équipe du site d'Andrésey, l'agent d'exploitation assure toutes les tâches liées à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages de navigation, des ouvrages annexes et des locaux d'exploitation. L'agent aura la responsabilité de gérer le bon écoulement des bateaux dans les différents sas tout en assurant un contrôle permanent sur les règles à respecter par les marinières permettant de garantir la sécurité des utilisateurs et des ouvrages.

### Contacts professionnels (*internes/externes, nature, objet*)

L'agent travaille principalement avec les équipes de son secteur, il peut être amené à travailler exceptionnellement avec les autres équipes géographiques ou fonctionnelles de l'UBS.  
Contacts externes avec les marinières, les usagers de la voie d'eau, les plaisanciers, les services de secours, les riverains.

### Conditions particulières d'exercice et moyens mis à disposition

L'exploitation des ouvrages est assurée principalement à partir des postes de commandes (postes équipés de superviseurs, d'un PC bureautique avec accès internet, imprimante, scanners, photocopieur, de VHF, d'écrans vidéo surveillance) ou de postes distants ou de commandes locales.  
Travail posté en 24h/24, Travail de nuit, de week-end et de jour férié.  
Vacation d'entretien sur horaires de bureau.  
Port des Équipements de Protection Individuels Obligatoires adaptés aux tâches effectuées.  
Sur chaque secteur, on trouve des locaux « exploitation » où est entreposé du matériel nécessaire à l'entretien des ouvrages.  
Véhicule du site en pool.  
Astreintes : oui  
**Ce poste donne droit à l'attribution d'un logement en nécessité absolue de service (NAS) au titre de l'astreinte exploitation.**

## DONNEES QUANTITATIVES

*Cette partie comprend les données quantitatives sur lesquelles le poste a un impact direct ou indirect.*

**1 - Effectif supervisé :** Sans objet

**2 - Budget géré :** Sans objet

**3 - Autre (préciser) :** Sans objet

## PROFILS RECHERCHES

<b>Compétences techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances de la voie d'eau et du fonctionnement et la maintenance des ouvrages.</li> <li>• Connaissance des règles en vigueur sur la voie d'eau</li> <li>•</li> </ul>
<b>Compétences transversales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Curiosité technique et polyvalence ;</li> <li>• posséder le permis VL ;</li> <li>• savoir nager.</li> <li>• Vigilance, ponctualité</li> <li>•</li> </ul>
<b>Compétences relationnelles et aptitudes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et rigueur ;</li> <li>• Sens du dialogue</li> </ul>
<b>Modes d'acquisition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation continue</li> </ul>

## CONTACTS (*opérationnel, RH*)

Le Chef de la subdivision exploitation : M. MEOT Jonathan 01 46 25 04 41 jonathan.meot@vnf.fr  
son adjoint : M. NIQUET Laurent 01 46 25 04 55 Laurent.Niquet@vnf.fr

**Date de création ou mise à jour de la fiche : juillet 2017**